

Camarès La noria et la balade numérique ont été inaugurées

Deux initiatives saluées d'optimisme par tous les élus présents.

Un trait d'union entre hier et aujourd'hui, dédié à la réhabilitation du patrimoine, avec comme leitmotiv l'idée de remettre en action et de valoriser un site au cœur du village : telle est l'ambition de la commune, qui a lancé une opération de sauvegarde de la noria qui comprend un moulin-manège et un aqueduc inaugurés jeudi 22 juin, sous un soleil de plomb.

Patrimoine et modernité

Qu'ils soient de la commune, de la communauté de communes ou du département, les élus se sont félicités de la restauration du patrimoine entrepris à Camarès. Une réalisation rendue aussi possible avec le soutien de la Fondation du patrimoine. Jacques Bernat, maire de Camarès, a ouvert les discours sous un soleil de plomb avec un cri du cœur : « *la noria tourne, pompe et remonte l'eau* ». Une opération due à la qualité de la restauration menée par l'atelier du chantier d'insertion de Montaigut sous la présidence de Michel Simonin. Le sénateur Alain Marc, le député Arnaud Viala, les conseillers départementaux Annie Bel



■ La balade numérique permet de découvrir 18 points d'intérêt dont la noria.

et Christophe Laborie, le président de la communauté de communes, Claude Chibaudel : tous avaient le même sourire et la même satisfaction pour ce travail accompli qui redonne vie à ce patrimoine vieux de plus de deux siècles. « *Cette restauration n'est pas terminée, elle se poursuivra par une exposition sur les énergies à l'étage central* », a précisé le maire, qui a remercié tous les partenaires financiers et toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette réhabilitation, sans oublier le soutien financier d'Agno interpro. 1 € est versé pour chaque agneau vendu sous le signe agneau du patrimoine. Le site de la noria s'intègre désormais dans les attraits touristiques de la cité. Tout comme la balade numérique du village réalisée en partenariat avec le Parc naturel régional des grands causses, qui permet aujourd'hui de découvrir l'histoire de Camarès avec les lieux, bâti-

ments et personnages qui ont compté dans la vie camarésienne. Christian Font, président délégué du Parc, a félicité le maire et son conseil municipal pour ces deux réussites exemplaires et de rappeler que le Parc était attaché à la conservation du patrimoine et à son développement. Arnaud Viala a conclu la cérémonie par ces mots : « *Restaurer le patrimoine et valoriser l'historique par la modernité du numérique... Bravo.* »

VOTRE ÉTÉ EN SUD-AVEYRON

midilibre.fr
lundi 10 juillet 2017

Les itinéraires en ligne courrent après les marcheurs

Loisirs. Pour trouver un parcours, les randonneurs ont délaissé le papier pour internet. Les institutions suivent le phénomène et tentent de le maîtriser.

C'est un détour obligé, pour le randonneur d'ailleurs qui veut découvrir le Sud-Aveyron. En tapant "randonnée Sud-Aveyron" dans Google, il s'engage dans une course d'orientation numérique, dont il devra sortir vainqueur pour trouver le bon chemin. Celui proche de son lieu d'hébergement, avec un itinéraire mis à jour et des renseignements fiables (distance, dénivelé, paysages, centres d'intérêt voisins...).

Parlez-vous espagnol ?

Mais par ordre d'apparition, l'internaute de plein air trouvera d'abord trois sites privés (visorando.com, rando.gps.net, visit-aveyron.fr) aux looks amateurs et tenuus par des entreprises touristiques. Le plus souvent, ils renvoient vers l'application publique IGN-rando.

Ce n'est qu'en quatrième position que le marcheur verra la page tourisme-aveyron.com, émanation du Département. Un site où la rubrique "rando" représentait moins d'1 % des pages vues en 2016 (45 000 sur 5 millions), bien qu'il s'agisse de l'activité de loisirs la plus consultée. Mais



■ Le PNR a créé un site spécialisé il y a deux ans et compte le développer davantage. ARCHIVE E. T.

les renseignements y sont plus généraux que pratiques. Après d'autres sites privés, apparaît enfin le portail du comité fédéral de randonnée, omniprésent sur le terrain... Sauf qu'il n'y aucune carte en ligne (un projet est en cours). Plus loin, entre deux blogs, défilent les offices du tourisme du Lévézou, du Grand Rodez, de Roquefort, du PNR du Quercy et même du Lot. Puis, apparaît une page du site du Parc naturel des

grands causses. Le PNR a un site de qualité dédié à la marche (rando.parc-grands-causses.fr), mais il nécessite une recherche précise. D'ailleurs, le Parc, qui a lancé l'outil voilà deux ans, n'a pas encore estimé sa fréquentation. « *On en est qu'aux prémices de la construction de cette offre*, précise la chargée de communication du PNR, Nadège Grimal. *On travaille actuellement à une meilleure promotion de la randonnée.* » Une stratégie qui devrait

payer en 2018. Reste le site millau-sports-nature.fr de la communauté de communes, qui comprend vingt-trois parcours téléchargeables. En juin dernier, 575 pages de randonnée y ont été vues (plus de 6 000 en deux ans). Mais pour repérer ces petits trésors, il faut taper "randonnée Millau". Autrement dit, il faut déjà savoir où l'on va. Même sur le net, il vaut donc mieux partir avec sa boussole.

MARC BALTZER

Le défi éco-responsable des artisans de proximité

Environnement. Onze acteurs du territoire ont reçu un label lundi soir.

Onze artisans et commerçants du territoire ont été récompensés lundi soir dans les locaux du PNR pour leur participation au projet lancé il y a quelques mois par le Parc en partenariat avec l'Ademe et la chambre des métiers et de l'artisanat. Cette opération, appelée Eco-défi, avait pour vocation d'inciter les professionnels, principalement les tout petits, à adopter des pratiques éco-responsables, à s'inscrire dans une démarche locale et à limiter les pollutions. En tout donc, onze acteurs du territoire se sont lancés dans ce défi. Beaucoup de Millavois, bien sûr, mais aussi des artisans ou commerçants de villages comme Calmels-et-le-Viala, Salles-Curan ou encore Montlaur.

Une nouvelle édition l'année prochaine ?

C'est le cas d'Adeline Bouddou, patronne des Délices du Rougier. Avec l'aide d'un conseiller de la chambre des métiers et de l'artisanat, elle a étudié les huit thématiques proposées (eau, énergie, prévention et gestion des déchets, produits et service développement durable, bio-



■ Le président du Parc, Alain Fauconnier a remis le sésame aux candidats.

G. R.

diversité, développement local/emploi, transport et social) et a cherché à mettre en place des actions à son échelle. « J'ai beaucoup travaillé autour de la gestion des déchets, explique-t-elle. Pour mettre en place un meilleur recyclage, j'ai mis en place des panneaux signalétiques. »

La cheffe d'entreprise a également embauché une travailleuse handicapée et met un point d'honneur à tra-

vailler avec des fournisseurs et des producteurs locaux. Son « voisin », Jean-François Veurué, est peintre. Il a lui aussi besoin de gérer activement ses déchets, qui peuvent être très polluants. « Je travaille avec des entreprises agréées, à Camarès et à Millau qui récupèrent et traitent mes produits, explique-t-il. Pour l'eau, j'ai également investi dans une machine qui la retire, ce qui me permet de la rejeter sans risque

de pollution dans le réseau d'assainissement. » Autant d'actions qui semblent logiques mais qui ne sont pas toujours simples à mettre en place pour des petits commerçants. Ces derniers ont donc été félicités lundi soir par Alain Fauconnier, le président du Parc, qui n'a pas caché son ambition de rééditer l'opération l'année prochaine, avec de nouveaux volontaires.

GUILHEM RICHAUD

■ SAINT-AFFRIQUE

midilibre.fr
samedi 15 juillet 2017

Le projet d'un musée dédié aux statues-menhihs renaît

Patrimoine. Chercheurs et élus en ont présenté les contours. Flous, mais réels.

D epuis la mi-juin est présentée à la Maison de la mémoire du pays saint-affricain une exposition temporaire intitulée "Au temps des statues-menhihs". Elle présente un patrimoine européen unique composé de douze statues-menhihs originales découvertes en Sud-Aveyron, qui sont prêtées par leurs propriétaires. Le visiteur est invité à les découvrir dans quatre salles dédiées. L'exposition a été réalisée notamment avec Michel Maillé (chercheur associé au CNRS de Toulouse), André Leclaire (membre de la Société archéologique du Rougier et des avants-causses) et Jean-Pierre Serres (conservateur du musée de préhistoire de Roquefort).

Au risque de les perdre
Le vernissage vient d'avoir lieu dans le jardin de la Maison de la mémoire, en présence d'une cinquantaine d'invités. « Il y a une quarantaine de statues-menhihs en Sud-Aveyron et il faut réfléchir à la manière de présenter ce patrimoine unique en Europe », a alors suggéré Michel Maillé.

Christian Font, vice-président du Parc naturel régional des grands causses, a pris la balle



■ Le chercheur Michel Maillé, entouré de collègues et d'élus.

au bond et enchaîné. « Certains ont cherché à initier un espace pour ces statues, a-t-il rappelé. Si elles ne sont pas protégées, elles risquent d'être détériorées et vendues aux quatre coins du monde. Ce sont les premières statues à face humaine. Si j'avais un seul chantier à terminer, le vœu serait de réussir à faire cet espace dédié aux statues-menhihs en Sud-Aveyron. Il y a une volonté politique. Un projet réaliste

ne peut dépasser 700 000 € avec les différentes aides publiques, dont 80 000 € de fonds Leader. Le lieu que je souhaite, c'est Belmont-sur-Rance, le berceau des statues-menhihs. » De son côté, le maire Alain Fauconnier a enfin précisé que cette structure devrait « être un musée, avec un conservateur. Une maison, c'est plus aléatoire avec davantage de permanents. » Cela fait des années qu'un tel projet est évoqué dans le sud du département. Le temps de l'action est-il arrivé ?

JEAN-MARC COGNOT

pour recevoir des œuvres d'art. » Le maire a ensuite précisé sa vision « sur l'intérêt de présenter les statues-menhihs dans un lieu avec des pistes pré-déterminées », avant d'annoncer qu'un travail a été fait pour définir ce lieu.

Vers une association

« Il y a des maisons sur tout en Sud-Aveyron, la châtaigne et autres, a-t-il reconnu. Les collectivités commencent à trembler avec le coût de fonctionnement. Celle sur les statues-menhihs sera un lieu permanent. Il faut que les passionnés se mettent ensemble et il faut une structure porteuse qui ne peut être associative. » Le maire et président du Parc affirment « qu'il n'y a pas de doute sur la possibilité de mettre en place un tel investissement. Il y a de l'argent européen et national. »

Paulhe Vingt années dédiées à la cerise



■ Les membres de l'association réunis pour leurs 20 ans.

L'association de la Maison de la cerise fête ses 20 ans cette année. En mai 1997 avait lieu à Carbassas la première fête de la cerise, sur la place de l'Aire Grande. Cette animation s'est poursuivie pendant quelques années sur le village de Paulhe.

Afin de promouvoir ce produit et le territoire, l'association a été présente sur les foires à l'entrée du village, à la tenue de la fête de l'arbre tous les premiers dimanches de mars, à la création du verger conservatoire en 2002 et à l'aménagement circuit d'interprétation avec le Parc. Elle participe toujours aux marchés des maisons à thèmes. Par ailleurs, elle gère toute la partie comptable de la structure et organise des soirées festives en été. Depuis 20 ans les adhérents se renouvellent et l'effectif, à ce jour, reste toujours convenable dans une période où le bénévolat s'essouffle. Ses membres assurent l'entretien des vergers, la taille des arbres et la récolte des fruits à la saison. En 2007, pour les 10 ans de la maison de la cerise, l'association avait

organisé une journée de fête. Vient en 2010 l'idée d'André Fabre de réaliser un film pour sauvegarder historiquement, la culture du cerisier du siècle dernier à nos jours. Après des mois de prises de vue sur toutes les saisons et avec l'aide des arboriculteurs, des caves coopératives, des adhérents, des partenaires financiers, le film a été projeté le 27 février 2014 au cinéma de Millau. Face à l'affluence, deux séances supplémentaires furent programmées avec chaque fois un débat avec la salle. Créant une nouvelle édition de la vidéo, en 2015, l'association, a investi dans la mise en place d'un web documentaire digital. Si tous les étés elle participe à des animations villageoises, ce vendredi 21 juillet, place de l'Escarras, l'association célébrera comme il se doit ses vingt ans. En effet un apéro gourmand est prévu à partir de 19 h 30 (Assiette de produits régionaux à 5 €) afin de partager ensemble des souvenirs inoubliables de ce temps passé. Un peu d'amitié après tant d'années de collaboration bénévole.

Midi été

SECOND CAHIER

JEUDI 20 JUILLET 2017



■ Les biebis se rafraîchissent dans une lavaune, dépression typique des causses. ■ Le viaduc enjambe la vallée du Tarn. ■ Quatre espèces de vautours se partagent l'azur et veillent sur le Parc.

LES PARCS NATURELS 2/7 Partez en Aveyron à la découverte de la beauté du patrimoine régional

Au pays du roi des Causses

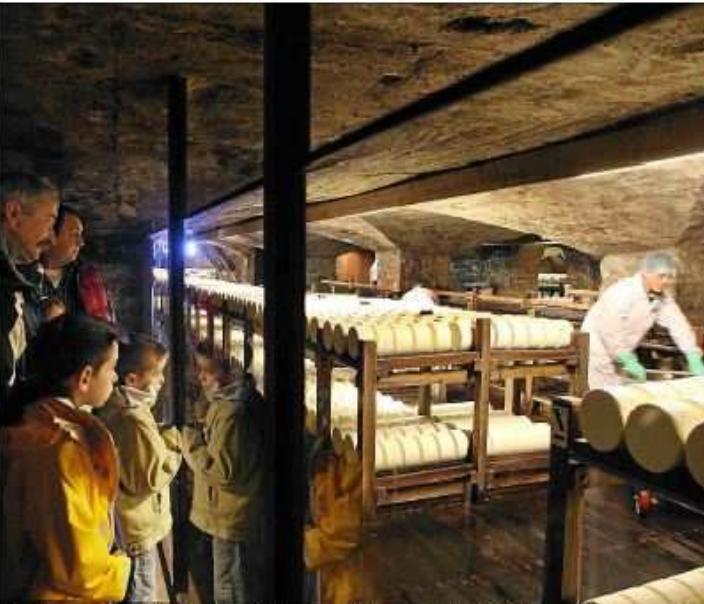
Le parc des Grands Causses s'étale sur plus de 300 000 hectares. Un paysage façonné par le pastoralisme.

Un autre affinage moutache le certifiait dhus une vieille poitrine, le Roquefort est le roi des fromages. En Aveyron, c'est aussi le roi des Causses. Son odeur atypique embaume le ventre de la montagne du Cambalou qui surplombe le petit village de Roquefort-sur-Soulzon, dans des cavités creusées par l'homme. C'est ici que le cylindre zébré de mousquetaires bleues trouve son trône sur des promontoires en bois. L'affinage y dure quatorze jours au moins, le temps nécessaire au bon développement de la moisissure qui lui donne tout son goût. Jadis, l'effondrement du plateau calcaire a créé une gigantesque fissure qui a donné naissance à des grottes et à des failles appelées "Bourines". Ce sont elles qui assurent une ventilation parfaite aux caves aménagées. Mais avant la visite contre-rôle, le thermomètre y affiche 8 degrés maximum, été comme hiver.

Au Patrimoine mondial de l'humanité

L'histoire du Roquefort et de la région est intimement liée à celle des brieux qui pâturent en nombre dans les prés. Leur lait a donné le fromage, leur peau a fait la renommée de Millau, capitale mondiale du gant et plus généralement du travail du cuir. Une excellence artisanale sublimée par le travail des manufactures Caussé Gantier, Maison Fabre et la Maison Lavabre Cadet. Karl Lagerfeld, entre autres, se gante chez Caussé Gantier.

L'activité pastorale intense a aussi façonné durablement le paysage du Parc naturel régional (PNR) des Grands Causses. C'est d'ailleurs ainsi que vingt-deux communes du PNR ont été distinguées par l'Unesco reconnaissant leur valeur universelle exceptionnelle comme « paysages culturels de l'agro-pastoralisme méditerranéen » permettant leur inscription sur



■ Dans les caves de Roquefort, les visites se font à une température oscillant entre 8 et 12°C.

la liste du Patrimoine mondial de l'humanité. Le trajet entre Roquefort-sur-Soulzon

sa faune et sa flore exceptionnelle, 2 050 espèces végétales y sont recensées. Dans

le ciel, quatre espèces de vautours se partagent l'azur, dont

le Gypaète Barbu, plus grand vautour d'Europe réintroduit

dans le PNR en 2012. Roi des airs, il veille sur le parc et ses nombreux trésors.

PIERRE DAUTRIAT
redaction@midilibre.com

Informations : Parc naturel régional des Grands Causses, 71 boulevard de Mireval, Millau tel. 05 65 61 35 50

Site internet : www.parc-grands-causses.fr

■ A lire jeudi prochain : "Les parcs naturels", cette guilde dans les marais de Camargue.

L'abbaye cistercienne de Sylvanès

Fondée en 1136 par Pons de L'Héra, l'abbaye de Sylvanès

est

un

monument

historique

en

1862, l'abbaye est restaurée à

partir de 1973 par le père

dominicain

et compositeur

André Couze

et par Michel

Wolkowitsky, actuel directeur.

Elle est aujourd'hui le siège

d'un centre de culture,

d'art et

d'espiritualité, proposant des

ateliers

et des

conférences sur divers

thèmes. L'endroit accueille

aussi depuis 40 ans un festival

de musique sacrée et du

monde en solit

Le

parc

et

la

abbaye

sont

ouvert

à

la

visite

et

l'abbaye

de

Sylvanès

est

ouvert

à

la

visite

et

l'abbaye

de

Sylvanès

et

l'abbaye

de

Sylvanès

est

ouvert

à

la

visite

et

l'abbaye

de

Sylvanès

et

l'abbaye

de

Page 6

Saint-Affrique

« Espace hydro » Raspes et Lévézou au Truel

Les barrages et l'hydroélectricité pour les nuls

Le Sivom de St-Rome-de-Tarn, la commune du Truel et EDF invitent à la découverte de l'hydroélectricité sur le territoire des Raspes et du Lévézou. A travers un parcours pédagogique, ludique et interactif, ils proposent aux visiteurs de l'*« Espace hydro »* une immersion au cœur de ce territoire qui est une vitrine de l'énergie hydraulique avec l'usine du Pouget (8^e groupe de production au plan national) dont le réservoir principal est constitué par les cinq lacs du Lévézou (Pont-de-Salars, Bage, Pareloup, Villefranche-de-Panat et Saint-Amans).

Dans un vaste salle aménagée à côté de l'épicerie, les curieux pourront en dix espaces (les sources d'énergie, l'énergie hydraulique, le multi-usage de l'eau, le fonctionnement d'une centrale, voyage au fil de l'eau...) comprendre l'importance de l'eau entre Raspes et Lévézou, deux territoires interconnectés tant par des conduites forcées que par des intérêts communs qui ont fait et qui font encore la richesse de ce vaste territoire.

Vendredi 7 juillet, peu après avoir coupé le ruban inaugural de cet espace qui aura coûté 350 000 euros dont 150 000 euros de travaux sur le bâtiment effectués par la commune et 200 000 euros pour l'aménagement de l'espace scénographique, le tout subventionné à 70 %, les élus des Raspes et du Sud-Aveyron se sont félicités de laboutissement de ce projet, le maire du Truel Jean-Pierre Alibert en tête. « Souvent évoqué depuis plus de 10 ans, ce projet a été lancé par Daniel Auriol (alors maire) et son conseil » a-t-il indiqué. « Un tel projet, on ne le fait pas deux fois dans sa vie », a souligné Daniel Auriol, aujourd'hui 1^{er} adjoint, avant de rappeler qu'il ne constituait que 3 % du coût du foyer de vie (5 millions d'euros). « un projet mal maîtrisé qui plombe notre trésorerie ». Et l'élu d'appeler les enfants à venir dans ce lieu pédagogique.

Un projet à vocation touristique et pédagogique

Pour Henri Mesplou, directeur EDF hydraulique Tarn-Agout, ce



L'Espace hydro Raspes et Lévézou est installé dans un local communal du Truel, à côté de l'épicerie.

projet fait le « trait d'union » entre la vallée du Tarn, les Raspes et le plateau du Lévézou avec « l'usine du Pouget qui est une référence », un trait d'union entre l'histoire et l'avenir : « La construction d'un tel espace s'est faite par la volonté et l'énergie des élus locaux mais aussi parce que la visite de l'usine du Pouget est de plus en plus réglementée avec le plan Vigipirate. »

Et de conclure en indiquant que l'*« Espace hydro Raspes et Lévézou »* fonctionnera en coopération avec un outil similaire installé à Pont-de-Salars.

« L'eau, c'est la vie, avec cet espace on en saura un peu plus sur cette matière précieuse » a ajouté Christian Font, vice-président délégué du Parc des Grands Causses.

Le sénateur Jean-Claude Luche a rappelé « la vieille histoire qui existe entre EDF et l'Aveyron et qui mérite de durer » avant de souhaiter que l'opérateur historique « garde ses concessions dans la vallée de la Truyère et du Lot ».

Alain Marc, sénateur et président du Sivom de l'ancien canton de St-Rome-de-Tarn, a indiqué que ce nouvel espace gratuit s'ajoute au centre de la fresque de St-Victor et à la Maison de la châtaigne d'Ayssènes : « C'est un outil pédagogique parce qu'il n'est pas inutile de savoir comment se forme l'électricité. L'Aveyron représente 10 % de l'hydroélectricité au niveau national. »

Alors que le public croquait sous la chaleur, le député Arnaud Viala a conclu les discours en soulignant que « l'eau est la richesse numéro un qui a une multitude d'usages » avant de se féliciter de « ce projet à vocation touristique et pédagogique ».

Benoit GARRET

Visite en accès libre, tous les jours de 14 h à 18 h, de mai à septembre. Visite guidée sur réservation auprès de l'office de tourisme du Pays de la Muse et des Raspes du Tarn. Tél. : 05 65 62 50 89.



Les premiers visiteurs ont pu en savoir plus sur la force de l'eau et le fonctionnement d'une usine hydroélectrique comme celle du Pouget dont la production d'énergie d'origine renouvelable est de 540 millions de kWh, soit l'équivalent de la consommation d'une ville de 220 000 habitants.

LA NOUVELLE SIGNALTIQUE PREVUE POUR L'AUTOMNE. — Mardi 18 juillet, Lucie Grégoire du Parc naturel régional des Grands Causses (PNRGC) et Christophe Sabatier de l'entreprise Sud-Ouest Signalisation d'Albi en présence du maire François Rodriguez et de son adjoint Jean-Michel Monbelli-Valloire ont parcouru tous les carrefours du village de La Cavalerie pour marquer à la bombe blanche la future implantation de la nouvelle signalétique commerciale et économique.

Devant la prolifération des panneaux commerciaux parsemés de façon anarchique et pour mettre en valeur le potentiel économique des communes, le PNRGC a été promoteur et porteur d'une action auprès des communautés de communes de son territoire en présentant le projet ambitieux d'investir dans une nouvelle signalétique plus cohérente et évolutive. Dans le cadre d'une convention établie entre la communauté de communes Larzac Vallées et le Parc, Lucie Grégoire, en charge de cette mission et coordinatrice, a rencontré à plusieurs reprises les potentiels bénéficiaires du système, lors de réunions communales et ce dès le mois de mai 2016. Christophe Laborie, président de la communauté de commune LV et les élus de cette assemblée ont opté pour l'application de ce projet pour les communes de La Cavalerie, de Nant et de St-Jean-du-Bruel.

Afin que cette action soit un succès, de nombreuses étapes sont mises en œuvre. Tout d'abord il a s'agi d'obtenir une adhésion la plus massive possible des commerçants et entreprises. Ils apportent une contribution participative financière à cette publicité organisée, ils ont validé la « règlette » qui les concerne. La commune a choisi l'implantation des panneaux. La communauté de commune garde l'ultime pouvoir de décision pour valider les solutions abouties en amont.

Christophe Sabatier est chef de projet au sein de Sud-Ouest Signalisation, le siège de l'entreprise est à Albi où seront fabriqués les panneaux. Il présente les maquettes opérationnelles et les BAT (Bon à Tirer) afin que sous le pilotage de Lucie l'ensemble des acteurs publics et privés valident ses propositions. Ce projet devrait se concrétiser avec l'implantation des panneaux à l'automne cette année.

La Cavalerie La nouvelle signalétique arrive

Elle sera opérationnelle à l'automne prochain.



■ Les opérateurs sont venus marquer les emplacements des futurs panneaux.

Mardi 18 juillet, Lucie Grégoire, du Parc naturel régional des grands causses et Christophe Sabatier de l'entreprise Sud-Ouest signalisation d'Albi, en présence du maire François Rodriguez et de son adjoint Jean-Michel Monbelli-Valloire ont parcouru tous les carrefours du village de La Cavalerie pour marquer à la bombe blanche la future implantation de la nouvelle signalétique commerciale et économique. Devant la prolifération des panneaux commerciaux parsemés de façon anarchique et pour mettre en valeur

le potentiel économique des communes, le Parc a été promoteur et porteur d'une action auprès des communautés de communes de son territoire en présentant le projet ambitieux d'investir dans une nouvelle signalétique plus cohérente et évolutive. Dans le cadre d'une convention établie entre la communauté de communes, Lucie Grégoire a rencontré à plusieurs reprises les potentiels bénéficiaires du système. Afin que cette action soit un succès, de nombreuses étapes sont mises en œuvre. Tout d'abord il s'agit d'obtenir une adhésion la plus massive possible des com-

merçants et des entreprises. Ils apportent une contribution participative financière à cette publicité organisée, ils ont validé le panneau qui les concerne. La commune, quand à elle, a choisi l'implantation. La communauté de commune garde l'ultime pouvoir de décision pour valider les solutions abouties en amont. Christophe Sabatier est chef de projet au sein de Sud-Ouest Signalisation, le siège de l'entreprise est à Albi où seront fabriqués les panneaux. Ce projet devrait se concrétiser avec l'implantation des panneaux à l'automne cette année.

LE BILLET

Pollution visuelle

Ils ont poussé comme de la mauvaise herbe ces derniers jours. De nombreux panneaux publicitaires "sauvages" sont apparus sur les bords des routes de Millau et de sa périphérie. Ici, des immenses affiches criardes - voire illisibles - pour une exposition sur les dinosaures. Là, une vente privée sur fond jaune fluo. Du rose pour un vide-greniers... Tant et si bien qu'il est d'ailleurs difficile de s'y retrouver tellement l'offre est conséquente. Mais surtout tellement elle pollue le paysage. Les annonceurs, qui veulent ainsi promouvoir leurs événements multiplient les couleurs les plus pétantes (moches, mais c'est subjectif) à tel point qu'il faut s'accrocher pour éviter la crise d'épilepsie. Cet affichage n'est pas nouveau. Mais il prend une ampleur très - trop - importante en ces mois d'été, où

Par
GUILHEM RICHAUD
Chef d'agence



les manifestations se multiplient. La Ville le sait, et tente de maîtriser les choses en demandant une caution aux afficheurs. Pour les obliger à retirer leurs panneaux une fois leur événement achevé. Mais quand même. Alors que ça fait des mois que les institutions, sous la houlette du Parc, travaillent à la mise en place d'une nouvelle signalétique harmonisée, comment peut-on encore tolérer une telle pollution visuelle ? Cette année, à l'occasion des élections, le maire s'est félicité d'avoir plus du double de panneaux de libre affichage que ce qu'impose la loi. Alors si cela est suffisant, pourquoi ne pas, tout simplement, interdire l'affichage en dehors de ces espaces ? C'est urgent. Parce qu'à certains endroits, Millau donne bien trop l'image d'être une ville de marchands de tapis.

JOURNAL DE MILLAU - Jeudi 27 juillet 2017

La nouvelle signalétique prévue pour l'automne 2017



Agir contre la prolifération des panneaux sauvages pour rendre le territoire cohérent en matière d'urbanisme.

PUBLICITÉ Le 18 juillet Lucie Grégoire du Parc naturel régional des Grands Causses (PNRGC) et Christophe Sabatier de l'entreprise Sud-Ouest Signalisation d'Albi, en présence du maire François Rodriguez et de son adjoint Jean-Michel Monbaliu-Valloré, ont parcouru tous les carrefours du village de La Cavalerie pour marquer à la bombe blanche la future implantation de la nouvelle signalétique commerciale et économique. Devant la prolifération des panneaux commerciaux passés de façon anarchique et pour mettre en valeur le potentiel économique des communes, le PNRGC a été promouvoir et porteur d'une action auprès des Communautés de communes de son territoire en présentant le

projet aux élus d'investir dans une nouvelle signalétique plus cohérente et évolutive. Dans le cadre d'une convention signée entre la Communauté de communes Lurez Vallées et le Parc, Lucie Grégoire, en charge de cette mission et coordinatrice, a rencontré à plusieurs reprises les potentiels bénéficiaires du système, lors de réunions communales et ce dès le mois de mai 2016. Christophe Laborie, président de la Communauté de communes LV et les élus de cette assemblée ont opté pour l'application de ce projet pour les communes de La Cavalerie, de Nant et de Saint-Jean-du-Bruel. Afin que cette action soit un succès, de nombreuses étapes sont mises en œuvre. Tout d'abord, il s'agit d'obtenir une adhésion la plus massive possible des

communautés et entreprises. Ils apportent une contribution participative financière à cette publicité organisée, ils ont validé la «réglette» qui les concerne. La commune quant à elle choisit l'implantation des panneaux. La Communauté de communes garde l'ultime pouvoir de décision pour valider les solutions abouties en amont.

Christophe Sabatier est chef de projet au sein de Sud-Ouest Signalisation, le siège de l'entreprise est à Albi où seront fabriqués les panneaux. Il présente les maquettes opérationnelles et les BAT (bon à tirer) afin que sous le pilotage de Lucie l'ensemble des acteurs publics et privés valident ses propositions. Ce projet devrait se concrétiser avec l'implantation des panneaux à l'automne cette année.

La tarente, un lézard discret aux performances spectaculaires

Parc naturel. Difficile à observer, ce petit gecko est aussi rapide que cascadeur.

La tarente de Maurétanie, appelée aussi margouillat (*tarenta*, en occitan), est un lézard trapu qui mesure de 15 à 16 cm, queue comprise. Il appartient à la famille des geckos (phylodactyles). Sa coloration va généralement du gris au brun verdâtre plus ou moins foncé, mais elle dépend des circonstances et de son humeur. La présence en France de la Tarente commune se limite au pourtour méditerranéen et à la Corse. Comme tous les reptiles, elle est protégée : il est donc interdit de la capturer et d'en faire l'élevage.

La tarente vit surtout en plaine, dans les éboulis rocheux, les vieux murs, les forêts de chênes-lièges, les plantations d'oliviers... Elle partage donc fréquemment l'habitat humain.

La fascination d'Aristote

Elle chasse des insectes au crépuscule et la nuit. C'est pourquoi on peut l'observer parfois près des lampadaires. Comme tous les lézards, elle est très farouche. Si elle se sent menacée, la tarente émet un petit cri, une sorte de grincement, et mordra sans hésiter (sans provoquer de grande douleur). *Tarentola mauritanica* (son nom latin) hiberne, mais de façon discontinue et reprend son activité dès qu'un réchauffement se fait sentir. La femelle pond d'un à cinq œufs blancs, d'un diamètre de 1 cm. À l'éclosion, les jeunes mesurent environ 4 cm ; ils atteindront la matu-



■ Le reptile de 15 cm vit dans un habitat souvent voisin de celui des humains, sans se faire voir.

rité sexuelle au printemps suivant. Leur longévité est de quatre ans en moyenne. Mais ce qui fascine vraiment chez ce petit animal, c'est son incroyable agilité pour grimper ou descendre des arbres dans toutes les positions. La fascination des scientifiques pour le gecko ne date pas d'hier, puisqu'Aristote lui-même, dès le IV^e siècle avant notre ère, en avait noté les capacités.

Rapide sur toutes les surfaces et sous l'eau

Alors que le gecko ne pèse que 50 g, il est capable de résister à une traction de près de 2 kg. Et cette adhérence exceptionnelle fonctionne sur n'importe quel type de surface, même sous l'eau... Le plus incroyable, c'est qu'il s'accroche tout en étant capable de se déplacer rapidement (plusieurs mètres par seconde) avec un mouvement de patte toutes

les 15 millisecondes. Son secret ? Des doigts tapissés de sétules, sortes de poils de 100 microns de long et quelques microns de large. Chaque sétule contient des centaines de structures encore plus petites, les spatules, dont le diamètre ne dépasse pas 200 nanomètres. Le secret de l'adhésion du gecko réside dans ces minuscules

structures (ci-dessous). La tarente commune est rarement observée dans notre région, où elle a sans doute été introduite. Chaque rencontre est donc une sympathique surprise, à condition qu'un chat ne l'ait pas repérée avant pour la croquer !

PARC NATIONAL DES GRANDS CAUSSES

La science s'inspire de sa force

Des chercheurs américains ont constaté qu'une sétule (ci-dessus) pouvait soutenir une telle masse qu'un lézard pourrait résister à une charge de 130 kg. Les scientifiques ont aussi montré que l'adhésion cessait dès qu'on inclinait la sétule par rapport à la surface. Ceci explique que le gecko soit capable de courir tout en adhérant : il

détache sa patte par un mouvement de rotation. Des laboratoires ont créé des matériaux reproduisant des spatules du gecko. On les colle sur une surface lisse par simple pression : on peut ensuite tirer dessus de toutes ses forces, rien ne bouge. Pour le décoller, il suffit alors de décoller un angle pour que l'adhésif se détache.

A la découverte de l'intriguante renoncule flottante

Nature. Cette plante est très présente dans les rivières du Sud-Aveyron.

La famille des renonculacées est riche de plus de 1 500 espèces, parmi lesquelles les Ancolies, Anémones, renoncules (dont le Bouton d'or), Clématites... Le terme de "renoncules aquatiques" regroupe à lui seul plus d'une dizaine d'espèces. Mais que signifie "aquatique" pour une plante ? Comment s'y retrouver dans tout ce que l'on trouve dans ou sur l'eau ? On distingue deux groupes : d'une part les plantes macrophytes ou hydrophytes, dont l'appareil végétatif (racines, tiges, feuilles) se développe entièrement dans l'eau ou à sa surface ; d'autre part, les plantes hélophytes, dont le rhizome ou les racines sont enfouis dans la vase, tandis que les tiges, feuilles et fleurs poussent hors de l'eau. Donc, qu'en est-il des renoncules aquatiques ?

Des plantes à fleurs et non des algues

Elles appartiennent bien au groupe des hydrophytes. La renoncule flottante s'est particulièrement bien adaptée au milieu, ses feuilles sont devenues de simples filaments, très longs (jusqu'à 6 m !) et parallèles, portés par des tiges agitées par le courant. Ces herbiers flottants ont également un rôle très



■ Pour la dissémination des graines, la renoncule exploite tout naturellement le milieu aquatique.

important pour de nombreux animaux de toute taille qui y trouvent un abri contre les prédateurs. Entre mai et juillet, les fleurs blanches solitaires sont bien visibles au-dessus de l'eau. La pollinisation des Renoncules est assurée par des insectes, comme c'est le cas pour 90 % des plantes à fleurs. Le nectar est sécrété par des tissus à la base des étamines ou des pétales. Liquide incolore, il contient jusqu'à 50 % de sucres (sucrose, glucose et fructose), ainsi que des acides aminés, des protéines, des sels minéraux et

des vitamines. Le pollen, quant à lui, est une source importante de protéines (jusqu'à 30 %) et de sels minéraux. Pour la dissémination des graines, la renoncule exploite tout naturellement le milieu aquatique comme moyen de transport préférentiel. On appelle cela l'hydrochorie (de "hydro" l'eau, et "chorie" graine). Si la graine se trouve en milieu sec, aucun problème ! La longévité germinative (ou capacité de germer) dépasse largement les deux ans, comme l'ont testé des chercheurs en laboratoire. Dès

que la graine se retrouve en eau, elle germera rapidement, et ceci sur des supports très divers et variés. Cette capacité à s'implanter facilement, ainsi que la vitesse de croissance des individus, explique l'expansion de la renoncule flottante dans nos rivières dès que les conditions sont favorables. Ces tapis flottants piquetés de blanc à la floraison n'ont pas de quoi inquiéter, il s'agit bien de plantes à fleurs, et non d'algues.

**CHRONIQUE RÉALISÉE PAR
LE PARC NATUREL RÉGIONAL
DES GRANDS CAUSSES**

VOTRE ÉTÉ EN SUD-AVEYRON

midilibre.fr
lundi 14 août 2017

L'ÉTUDE

Une coloration dans les gorges de la Dourbie



■ Les études du causse Noir se poursuivent.

Si l'eau de la Dourbie apparaît verte (ou rouge), dans le courant de la semaine, il ne faudra pas s'inquiéter. Le Parc naturel régional des grands causses a programmé jeudi 17 août une coloration de la rivière. « *L'été, la rivière se perd, nous souhaitons étudier où part cette eau* », explique Laurent Danneville, hydrogéologue et responsable du pôle res-

sources naturelles au PNR. Cette coloration fait partie de l'opération lancée au mois de mars par le Parc pour mieux connaître le parcours de l'eau dans le causse Noir. Les experts envisagent que l'eau ressorte colorée en cœur de village un ou deux jours après l'injection du produit. Quoi qu'il ne soit, le colorant n'est pas nocif et se dissipera rapidement.

Paulhe Le totem du village a été rénové



■ Une des faces du Totem qui a été actualisée.

Installé à l'entrée du village de Paulhe, avec l'aide technique et financière du Parc des grands causses, au cours des années 1990, le totem servait d'accueil et permettait aux gens de passage de se situer, de découvrir les sites à visiter et de choisir un itinéraire de balade sur le territoire. Le temps a fait que la cartographie s'était effacée et les moyens de communication ayant fortement évolué, il fallait adapter ce moyen de renseigne-

ments. Avec les conseils des services du Parc, l'ensemble a été remis au goût du jour, en particulier les cartes et les textes, dans un souci de simplification.

La pose a été réalisée par l'employé communal et la dépense prise en charge par la commune.

Dans la même idée, les abris bus scolaires, mis en place il y a vingt ans, mériteraient une rénovation. Une demande est en cours auprès des partenaires financiers.

PAULHE

Le totem remis au goût du jour

SIGNALÉTIQUE Installé à l'entrée du village de Paulhe, avec l'aide technique et financière du Parc des Grands Causses, au cours des années 1990, il servait d'accueil et permettait aux gens de passage de se situer, de découvrir les sites à visiter et de choisir un itinéraire de balade sur le territoire. Le temps a fait que la cartographie s'était effacée et les moyens de communication



ayant fortement évolué, il fallait adapter ce moyen de renseignements. Avec les conseils des services du Parc, l'ensemble a été remis au goût du jour, en particulier les cartes et les textes, dans un souci de simplification. La pose a été réalisée par l'employé communal et la dépense

prise en charge par la commune. Dans la même idée, nos Abribus scolaires, mis en place il y a 20 ans, mériteraient une rénovation, demande en cours auprès des partenaires financiers. De petits aménagements qui font partie de l'amélioration du cadre de vie.



Pyrale du buis : à combattre sans modération

ENVIRONNEMENT A Malbaie, les agents des espaces publics s'ont pris pour la panoplie nationale pour empêcher ce Jean, capable de détruire un bosquet en quelques jours. Trop tard en employant des méthodes manuelles, dans le cadre de la politique «en place» adaptée et mise par la ville. Mais les patineurs devront également faire la main à la pâte pour sauver l'échafaudage qui malade atteint l'édifice jusqu'à sa mort, plus précisément sous le nom de «Pavillon du XXe siècle», une œuvre de l'architecte Jean-Paul Riopelle. Elle sera au cœur du musée de la BFM (l'Institut d'Art et des Premières), de l'Estuaire et autres dispositifs de ces personnes dévouées. Ce n'est pas

L'expertise du Parc

Au fil de leur regard des Grands Champs, « nous sommes évidemment contents du résultat, nous sommes très fiers de réaliser ce qui était dans notre prévoir et nous sommes également très satisfaits à niveau de la progression des deux Nodges Géant et de la responsabilité communautaire ». « Nous y allons avec un état d'esprit assez différent », assure le maire de Saint-Hilaire, l'objectif étant aujourd'hui de préserver et de faire vivre au sud du territoire du Puy-de-Dôme l'agriculture. « Il y a également une volonté de maintenir les types de paysages traditionnels – champs en terrasse, stériles ou garrigues – dans le cadre de diversification et de transition, dans le respect des configurations et couleurs caractéristiques de l'agriculture que je pense être de la plus grande qualité », poursuit Louis Allard. Dans tous les cas, cette volonté n'est pas d'éloigner ces transformations mais de rester sur place pour développer et améliorer les stratégies d'exploitation.

se sont toujours montrés de bons élève-mateurs, en ayant à leur profit une éducation exceptionnelle. Alfredo Pérez, le représentant du service espagnol de la ville, nous connaît bien mieux que n'importe quel autre membre de notre administration, il connaît, à l'autre extrémité de l'Atlantique, par l'intermédiaire d'un ami, qui passe pour l'homme le plus sensible à l'art des tentures textiles venues des îles ibériques, souvent l'églises par exemple, Les Canaries et les îles de l'archipel des Moluques, auxquelles doivent pour l'heure, sans être spéciales, mais au moins aussi intéressantes que les œuvres de Saint-Germain, appartient Alfredo Pérez. Dans la première ville que je vis dans l'île de l'archipel, à l'ouest de l'Asie, avec ses dépendances coloniales dans la métropole et dans tout l'Asie, dans les techniques modernes nous n'avons pas atteint, mais j'aurais été étonné si, après avoir étudié ces deux civilisations, je n'eus pas admis depuis lors l'apparition

La mésange, un prédateur gourmand

Si en théorie tout est possible d'Inventer n'importe quoi, la réalité, à l'heure de la procésoirance, n'est pas si utile. Il est bien entendu impossible d'imaginer une telle pratique à l'échelle de la ville, chaque papillon possédant entre 300 et 400 yeux. L'autre employée, qui est donc de type écologique, se présente comme Thérèse Théophile, ou la fille de François (FD). Une belle caractère patologique qui démontre une maladie chez l'adolescent (qui elle ignore) qui s'attache impénitement à une catégorie de savages, en détenant un influence pour tous les autres organismes vivants. L'autoimage, très confuse, une personne, sous forme de cristal, qui, une fois réveillée par la chirurgie se réveille dans l'ignorance, en bref, d'après toutes nos théories, la culture qui consiste à recevoir des messages. Ces œuvres vont en effet des premières œuvres de chemins, où l'on voit que nous avons déjà cette expérimentation, jusqu'à toute autre œuvre de procésoirance. Les œuvres issues de certains artistes sont alors finement profondes et assez optimistes. D'espèces et d'espèces compagnie quatre volontés sur la ville. Ensuite, il y a également les variations humaines, où le tableau est un moyen de levier de débat. Alfredo Pérez Gómez conçoit joutes dont, chaque couple connaissant un autre couple, entre 300 et 500 - heuilles pour démontrer ses programmes, en cas de nécès. recette.

four countries

Mais la catastrophe était arrivée ! Les nations éthiopiennes se battirent sur le sol de l'Égypte. Des batailles furent livrées sur les rives du Nil, puis dans les vallées et les montagnes qui bordent la grande rivière égyptienne. Les deux armées se débattirent pendant plusieurs mois, mais finalement, l'armée égyptienne fut vaincue par l'armée éthiopienne.



MILLAU

midilibre.fr

mardi 5 septembre 2017

In Sun We Trust mesure le potentiel solaire des toitures

Innovation. La plateforme calcule gratuitement s'il est rentable de s'équiper de panneaux photovoltaïques. Elle couvre les 93 communes du PNR.

Le Parc vient de lancer un partenariat avec In Sun We Trust, la start-up parisienne qui permet de calculer le potentiel solaire de sa maison. Un outil idéal pour la structure qui, dans le cadre de son plan climat, ambitionne l'équilibre énergétique à horizon 2030. « Le ministère solaire est un logiciel internet où tout le territoire [du PNR, NDLR] a été analysé », expose Alexandre Chevillon, chargé de mission énergie pour le PNR. Autrement dit, les habitants des 93 communes concernées, comprenant 80 000 bâtiments couverts, peuvent dès à présent évaluer la rentabilité d'une installation photovoltaïque chez eux.

Simple d'utilisation

En France, la législation sur l'installation de panneaux photovoltaïques est particulièrement complexe. Grâce à ce site internet, Alain Faucouier, président du Parc, entend « permettre à chaque habitant du parc de s'approprier de façon simple un matériau complexe ». Première étape, entrer son



Le bâtiment du Parc est d'ores et déjà équipé de panneaux.

CAMILLE ANDRE

adresse sur le site. Diverses données géographiques et énergétiques, en collaboration avec l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière) et le laboratoire OIE (Observation, impacts, énergie) des Mines ParisTech, sont croisées. Espégalement de la zone et ombrage des bâtiments voisins sont aussi pris en compte. L'utilisateur obtient alors un diagnostic réaliste sur 20 ans, où sont

exposés surface exploitable, revenus générés, puissance produite et CO₂ économisé. Il peut ensuite accéder à une version détaillée qu'il s'intéresse à l'autocommommation ou à la vente de son énergie.

Redonner confiance

In Sun We Trust, c'est aussi un bon moyen de recréer la confiance des propriétaires. Les panneaux solaires, souvent pointés du doigt à cause

d'installateurs peu scrupuleux. Le site est en partenariat direct avec des professionnels « de confiance et qui répondent à un cahier des charges précis », assure Florent Tarisse, directeur général des services du Parc. La plateforme va même jusqu'à aider les utilisateurs dans la comparaison des devis. De quoi convaincre les sceptiques.

CAMILLE ANDRE

candre@midilibre.com

LE ZOOM Un avis consultatif est obligatoire à moins de 500 m d'un bâtiment classé

En secteur protégé, les ABF ont leur mot à dire

Plusieurs articles des codes de l'urbanisme et du patrimoine le rappellent : les projets de travaux dans un espace protégé (et notamment aux abords des monuments historiques) sont toujours soumis à l'avis des

Architectes des bâtiments de France. La pose de panneaux photovoltaïques ne déroge pas à la règle, dès lors qu'elle concerne une habitation située à moins de 500 m d'un monument classé. Une simple simulation

sur le site In Sun We Trust permet de savoir si l'adresse est concernée. Si c'est le cas, les architectes sont chargés de s'assurer que l'harmonie visuelle de l'environnement des monuments classés ne sera pas bouleversée par la

mise en œuvre du dit projet. Autrement dit, les panneaux ne doivent pas dénaturer la perception du toit dans un ensemble remarquable, sans quoi le projet se verrait refusé. Il est toutefois possible de faire appel d'un tel refus.



Mercredi 6 septembre 2017 - N° 30 - GRATUIT - Diffusé à 11.383 exemplaires - <http://www.lesaintaffricain.fr>

DU 16 AU 22 SEPTEMBRE

La Communauté de Communes s'engage pour l'écomobilité

Au niveau européen, la semaine du 16 au 22 septembre est estampillée « semaine de la mobilité ». Déjà engagée pour le développement des mobilités douces et des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle (covoiturage, auto stop, transports collectifs...) sur son territoire, la Communauté de Communes du Saint-Affricain, Roquefort, 7 Vallons s'y est naturellement associée. Mieux, son plan d'action en ce sens pour 2017 a obtenu le label « écomobilité » de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), et ce plan se poursuivra en 2018 et 2019.

S'approprier la voie verte

Jeudi dernier, sur les quais de la Sorgue, le programme de cette semaine a été présenté par les élus communautaires et les partenaires de l'opération (PNR des Grands Causses, Vélo-Tourisme Saint-Affricain, Club Photo...). L'objectif principal est de mettre en valeur la voie verte et les possibilités qu'elle offre en matière de déplacement doux, notamment depuis la finalisation du tronçon entre Saint-Affrique et Vabres-l'Abbaye. «On voudrait que les gens s'approprient cette voie verte, notamment pour les déplacements et les loisirs», ont précisé Alain Fauchon et Bertrand Schmitt, président et vice-président en charge de l'environnement de la communauté de communes.

L'hôpital, les écoles primaires Blanchard-Caussat et Jean de la Fontaine de Vabres-l'Abbaye, le VTSA, le Club Photo vont participer à cette opération afin de mettre en avant les attraits de la voie verte pour tout type de déplacement :



Les élus de la Communauté de Communes et les partenaires ont présenté les actions en faveur de l'écomobilité

mobilité au quotidien, mobilité des enfants et des scolaires, activités sportives et de loisirs.

Diverses actions

L'hôpital a ainsi lancé un défi à son personnel en lui demandant de venir travailler à pied ou à vélo, notamment par la voie verte, le mardi 19 septembre. Ceci en partenariat avec le VTSA. Un club qui proposera également une découverte de la voie verte à vélo pour tous (familles, jeunes, adultes), samedi 16 septembre, entre le gymnase des 12 Etoiles et le parc de l'Évêché à Vabres. Le rendez-vous est fixé à 14 h 30 au gymnase.

Du 12 septembre au 3 octobre, le club photo de Saint-Affrique exposera ses prises de vue sur le thème de la voie verte dans le hall de l'hôpital. Jeudi 21 septembre, une rencontre et un échange sont prévus entre les écoles primaires de Vabres (Jean de la Fontaine) et de Saint-Affrique (Blanchard). Les enfants seront invités à se rendre une fois à Vabres, une fois à Saint-Affrique à vélo par la voie verte. Du 16 septembre au 3 octobre,

les habitants pourront trouver des conseils pour se déplacer autrement dans le Saint-Affricain sur le site internet de la Communauté de Communes.

Parallèlement, le Parc naturel régional des Grands Causses profitera de cette semaine pour présenter Rézo Pouce (réseau d'auto-stop local) et sa nouvelle application mobile sur le marché, samedi 16 septembre, et dans les lycées. Par ailleurs, un travail plus général est entrepris par le PNR et les partenaires institutionnels pour un meilleur cadencement des transports en commun entre Millau et Saint-Affrique, ainsi que sur un plan de déplacement interentreprises.

Faire évoluer les habitudes

Pour les partenaires, l'objectif de cette opération est de montrer l'importance des mobilités douces et de sensibiliser la population à leur intérêt pour la santé, l'environnement, l'éducation des enfants, la qualité de vie, la diminution de la pollution ou encore le lien social. Et de faire évoluer, petit à petit, certaines habitudes. En tout cas, localement, des solutions existent pour se déplacer autrement. Rappelons, par exemple, que deux vélos électriques sont disponibles en prêt pour une semaine aux services techniques de la mairie de Saint-Affrique et que la mairie de Vabres-l'Abbaye propose elle aussi le prêt d'un vélo électrique jusqu'à mi-octobre.

S.D.

Une semaine dédiée à l'écomobilité autour de la voie verte

Dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité, du 16 au 22 septembre, la communauté de communes du Saint-Affricain a décidé de mettre en valeur la voie verte et les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle.

L'édition 2017 de la Semaine européenne de la mobilité, qui aura lieu du 16 au 22 septembre, aura pour thème : « Pour une mobilité propre, partagée et intelligente ». C'est dans cet esprit que la communauté de communes du Saint-Affricain, associée au Parc naturel régional des Grands Causses, a décidé d'organiser des actions autour de la voie verte, entre Vabres-l'Abbaye et Saint-Affrique, et de mettre en valeur le « Rézo pouce » qui incite au covoiturage sur les trajets courts.

Dans ces actions, ils seront accompagnés par de nombreuses associations locales mais aussi par les écoles. Par exemple, le club photo va organiser une exposition du 12 septembre au 3 octobre dans le hall d'accueil de l'hôpital, avec pour thème : « la voie verte entre Vabres et St-Affrique ». Le vélo-club, aussi, s'engage en proposant aux personnes qui le souhaitent, de les accompagner sur le trajet pour rendre ces balades plus agréables. « On veut que les gens s'ap-



La communauté de communes et le Parc des Grands Causses ont préparé leur semaine pour l'écomobilité.

pient cette voie verte », insiste Elisabeth Condomines, de la communauté de communes. Pour cela, on veut mettre en avant l'aspect ludique et pratique en partenariat avec l'hôpital, qui a lancé le défi à son personnel de venir au travail à pied ou à vélo. »

Une application pour les auto-stoppeurs

Autre exemple d'action, jeudi 21 septembre aura lieu un échange sportif entre des classes des écoles primaires Jean-de-la-Fontaine, à Vabres-l'Abbaye, et Blanchard, à Saint-Affrique. Les enfants circuleront le long de la voie verte pour se rendre chez leurs voisins.

Pour favoriser une mobilité qui serait moins polluante, le Parc naturel régional des Grands Causses va mettre en avant « Rézo pouce », avec sa nouvelle application mobile qui permet de géolocaliser les auto-stoppeurs et les automobilistes inscrits, afin de partager des trajets courts. Le Parc présentera son dispositif aux Saint-Affricains lors du marché, samedi 16 septembre, et se rendra aussi dans les classes des lycées dans la semaine qui suit.

« On ne peut pas faire comme en ville, il ne faut pas rêver, explique Alain Fanconnier, président de la communauté de communes. Mais avec la mise en place de plusieurs outils on peut répondre à des demandes et faciliter les déplacements. » Avec, toujours, pour objectif : réduire la production des gaz à effet de serre et changer les habitudes des habitants pour améliorer la qualité de l'air.

Romain LUCIANI

Le programme

Du 12 septembre au 3 octobre : exposition « La voie verte entre Vabres et Saint-Affrique », dans le hall d'accueil de l'hôpital.

Du 16 septembre au 3 octobre : des conseils pour se déplacer autrement dans le Saint-Affricain, sur le site internet et auprès des équipements de la communauté de communes.

Samedi 16 septembre, de 9 h à 12 h : présentation « Rézo pouce » et son application aux habitants, au marché de Saint-Affrique.

Samedi 16 septembre, à 14 h : découverte de la voie verte à vélo, au gymnase des 12 Etoiles à Saint-Affrique.

Lundi 18 septembre (date à confirmer) : présentation de « Rézo pouce » et son application aux lycéens.

Mardi 19 septembre : défi écomobilité avec l'hôpital de Saint-Affrique.

Mercredi 20 septembre : croisement de regards sur la mobilité vélo à Saint-Affrique et sur la voie verte.

Jeudi 21 septembre : échange sportif entre les classes de Jean-de-la-Fontaine, à Vabres-l'Abbaye, et celles de Blanchard, à Saint-Affrique.

L'énergie solaire est à portée de clics

Le Parc des Grands Causses vient de mettre en ligne un cadastre solaire permettant à chaque citoyen du territoire d'évaluer le potentiel de sa toiture en énergie solaire.

Voilà ce qu'il se passe lorsque la technologie se met au service du développement durable. Le Parc naturel régional des Grands Causses a présenté, jeudi 31 août, un tout nouvel outil à destination du public dans ses locaux du boulevard de l'Ayrolle à Millau. Un petit bijou d'innovation qui prend la forme d'une carte satellite, et qui permet à chaque habitant d'estimer la rentabilité de sa toiture en matière d'énergie solaire. Une sorte de Google Maps du photovoltaïque, donc, même si les fonctionnalités de ce cadastre solaire dépassent largement celles d'un simple GPS. En quelques clics, l'utilisateur obtient ainsi une idée précise de la surface exploitable de son toit, et des conséquences économiques sur une période de vingt ans. Mieux encore, l'algorithme prend en compte l'orientation, l'inclinaison, les ombres et le relief des 80.000 bâtiments cadastrés, publics et privés, que compte le territoire du Parc, et estime instantanément le taux de rentabilité de l'installation. « Il suffit d'inscrire son adresse et, automatiquement, le site internet va venir pointer sur la maison », explique Alexandre Chevillon, du Parc des Grands Causses.

Le solaire comme une alternative aux éoliennes

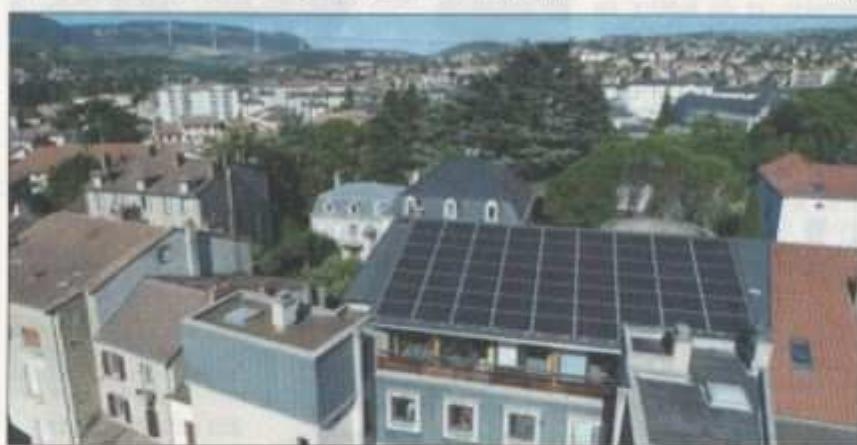
Complet et déconcertant de facilité, le cadastre solaire en deviendrait presque addictif. Mais les enjeux, eux, sont on ne peut plus sérieux. « Le but est de permettre à chaque habitant du Parc de contribuer à cette diversification des sources énergétiques », déclare Alain Fauchonier, président du PNR. Soucieux d'atteindre son objectif d'équilibre énergétique d'ici 2030, le Parc espère voir la population s'approprier ce nouvel outil et

franchir le pas. « L'éolien est limité par le programme du Schéma de cohérence territoriale (Scot). En revanche, pour tout ce qui est photovoltaïque, plus on en mettra et mieux ce sera », affirme Christian Font, vice-président du Parc. Le PNR des Grands Causses produirait aujourd'hui 36 % de sa consommation énergétique, soit 800 GWh (Giga-Watt-heures). Recouvrir l'ensemble des bâtiments cadastrés

du territoire reviendrait alors à doubler ce chiffre, et à se rapprocher sérieusement des 2.200 GWh synonymes d'équilibre énergétique. L'hypothèse est totalement illusoire, mais du côté du Parc, on affirme qu'atteindre les 25 % de bâtiments recouverts seraient déjà excellents. Une gageure diront certains, mais qu'il appartient à tous de rendre possible. Le site <https://parc-grands-causses.iumutwebtrust.solar>

ne manque pas d'arguments, en particulier financiers, pour convaincre les plus réticents. De son côté, le Parc a souhaité montrer l'exemple en recouvrant la toiture de son siège de panneaux solaires (photo), assurant à la structure une totale autonomie en énergie. Passer d'un immeuble à plusieurs dizaines de milliers de bâtiments, ce sera le défi des treize prochaines années.

TD,



Le Parc des Grands Causses a souhaité montrer l'exemple en recouvrant la toiture de son siège de panneaux solaires.

The screenshot shows a map of a town with various buildings. A specific building is highlighted with a callout box containing the following information:

- 200 m² de surface exploitables
- Annuel : 6 400 kWh de récolte
- Prévision : 1 600 € de gains

Below the map, there's a section titled "Résultat détaillé" with more details about the solar panel installation.

Sur le site <https://parc-grands-causses.iumutwebtrust.solar>, les particuliers peuvent estimer la rentabilité de leur toiture en matière d'énergie solaire.

Saint-Izaire Le village se dote de panneaux pour faciliter la visite

Un parcours tout tracé pour les visiteurs grâce à neuf panneaux.

Dans le cadre du Parc Régional des Grands Causses, Saint-Izaire a été doté de neuf panneaux historiques apposés par les employés municipaux. Une occasion en or pour les journées du patrimoine du 16 et 17 septembre qui devrait guider les promeneurs dans des conditions idéales.

C'est à partir de la rivière "Dourdou" et du pont qui l'enjambe que débutera la visite. Avec un pont suspendu en béton qui a remplacé celui en grès rouge construit en 1859 et emporté par la crue de 1930... Chemin faisant on apprendra que Saint-Izaire possédait des remparts pour faire face au brigandage avec six portes lesquelles ont été détruites par la suite pour faciliter le passage des chars et charrettes. On empruntera les "calades" pour accéder à l'église qui se trouvait à l'origine dans l'enceinte de Saint-Izaire.

Encore quelques efforts pour atteindre le château,



■ Neuf panneaux historiques ont été placés dans le village

édifice en grès rouge dominant le village. Un château dont le destin est indissociable de l'évêché de Vabres puisque la création de cette dernière en 1317 annonce celle du château de Saint-Izaire, lequel devient résidence des évêques, et s'avère un havre de paix pendant la guerre de cent ans, les guerres de religion et lors de l'incendie de la cathédrale et du palais épiscopal de Vabres. Et au fil

des ruelles moyenâgeuses, la maison natale de Marcel Puech, grand commandeur des Arts et Lettres qui, grand mécène, a légué les fonds indispensables pour la réfection du toit du château.

Et encore la place des Consuls qui témoigne d'un riche passé avec ses façades Renaissance, ses tours, ses fenêtres à meneaux.

Une idée donc de visite pour tous les amoureux de patrimoine. Pour ces journées

du 16 et 17 septembre des animations sont prévues avec la présence de La Compagnie des Grands Causses sur les deux jours et l'animation de jeux en bois le dimanche de 14 h à 18 h organisée par les parents d'élèves.

► Visite du château : samedi 16 et dimanche 17 septembre, de 10 h à 18 h. Entrée : 1 € et gratuit pour les moins de 18 ans.

La communauté de communes s'implique pour l'écomobilité

Semaine. Du 16 au 22 septembre, l'écomobilité et la voie verte sont à l'honneur.

À près d'avoir obtenu en avril 2017 le label "communauté de communes écomobile" de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), la communauté de communes du Saint-Affricain, Roquefort, 7 Vallons, participe à la semaine européenne de la mobilité du 16 au 22 septembre. Cet événement vise à inciter les citoyens et les collectivités à opter pour des modes de déplacements plus respectueux de l'environnement (marche à pied, covoiturage, auto partage, vélo, transports publics...). Cette semaine 2017 a pour thème "La mobilité propre, partagée et intelligente" et est associée à un slogan "Partager pour aller plus loin". Ainsi, la communauté de communes a désiré faire partager les atouts de la voie verte au plus grand nombre, notam-



■ Elus et partenaires unis pour l'écomobilité.

ment après le dernier aménagement du tronçon Vabres-l'Abbaye/Saint-Affrique. « Nous voulions mettre en avant l'aspect à la fois pratique et ludique de l'usage de la voie verte, que les gens se l'approprient », explique

Elisabeth Condamin, directrice du développement économique et territorial à la communauté de communes. Plusieurs structures ont rejoint la communauté de communes dans cette action, à commencer par le centre hospitalier

Émile-Borel qui lance un défi ce 19 septembre à son personnel, en l'incitant à venir travailler à pied, à vélo, en covoiturage et ce, en empruntant l'axe voie verte. Parallèlement, le club photo propose une exposition de clichés de ce cheminement entre Vabres et Saint-Affrique, dans le hall de l'hôpital jusqu'au 3 octobre. **Samedi 16 septembre** à 14 h 30, le Vélo tourisme saint-affricain (VTSA) s'implique dans une découverte de la voie verte destinée à tous (familles, jeunes, adultes...) avec un circuit entre le gymnase des 12 Etoiles et le parc de l'évêché à Vabres-l'Abbaye. Le matin, sur le marché de 9 h à midi, le Parc naturel régional des Grands Causses présentera le fonctionnement de Rézo Pouce et de son application mobile au public.

VALÉRIE SCHMITT

40

ARRONDISSEMENT

JOURNAL DE MILLAU - Jeudi 14 septembre 2017

PAULHE

Au Conseil municipal

Au cours de la séance du 5 septembre les sujets suivants ont été évoqués.

Rézo Pouce sur le Sud-Aveyron. Il est mis en place avec l'aide du Parc une organisation de l'auto-stop participatif pour les trajets de courtes durées et non prévus à l'avance. Trois points d'arrêt sont prévus sur la commune : abribus du Théron en direction de Millau, entrée de Paulhe pour Millau et Aguessac et place de l'Ouradour, direction La Cresse. (Pour plus de précisions s'adresser en mairie).

Semaine de l'écomobilité

Dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, du 16 au 22 septembre, la communauté de communes du Saint-Affricain propose diverses actions, principalement pour valoriser l'usage de la voie verte et présenter, en lien avec le Parc des grands causses, l'application Rézo Pouce.

Il est à noter qu'un échange aura lieu entre les élèves de Vabres (CM de l'école Jean-de-la-Fontaine) et Saint-Affrique (CM de l'école Blanchard).

Dans ce cadre, le club photo a réalisé des photos de la voie verte à partir desquelles la communauté a réalisé une exposition. Elle comprend actuellement 14 photos de format A4 encadrée, une affiche de présentation et deux plans de la voie verte en format A3. Cette exposition est présentée à l'hôpital depuis lundi 11 septembre et cela jusqu'au 3 octobre.

Par ailleurs, le club de vélo VTSA propose samedi 16 septembre une découverte de la voie verte à vélo à partir du gymnase des 12-Etoiles. Plusieurs groupes seront constitués afin de s'adapter à la vitesse de chacun. Le rendez-vous est fixé à 14 h 30.

MILLAU

midilibre.fr
jeudi 21 septembre 2017

L'auto-stop revient en force avec le Rezopouce

Transport. Au total, 68 points de ramassage mis en place dans 38 communes.



Les conducteurs obtiennent leur autocollant après vérifications de leur pièce d'identité ou de leur permis de conduire.

Un mode des années 1970 vient d'être rendu au goût du jour. L'auto-stop, pratique autrefois peu sécurisée et souvent très aléatoire, pourrait connaître un nouvel essor. Rezopouce, un réseau national spécialisé dans cet usage, débarque sur le territoire de la communauté de communes Millau grands causses.

« Il s'agit d'un auto-stop organisé », résume Gérard Frère, le président. En tout, trente-huit points d'arrêt, disséqués dans trente-huit villages, sont à disposition des usagers. Et le fonctionnement se veut simple.

Sur la route de Millau grands causses, 80 % des trajets effectués en vultimo avec une moyenne d'1,1 personnes à bord. Une tendance que les élus et le PNRC, professeur de l'opération, espèrent, à long terme, inverser. « Celle innovation peut éviter ce mode de déplacement », estime Alain Neyrac, en charge des transports.

Un système sécurisé pour les usagers

Le Rézo pose à l'utilisateur de courtes distances, comme pour aller faire une course ou visiter une commune voisine. Il suffit de s'inscrire (gratuitement) sur le site internet, à la maison, à la gare de Millau où à l'Office de tourisme de Livrée-sur-Tarn. Un permis de conduire ou une carte d'identité est indispensable, sécurité obligé. Une petite signature pour adhérer à la charte du réseau, et le tour est joué. L'usager peut alors récupérer son bit-mobilité pour aller n'importe où. Dans celui-ci, il retrouve le plan des arrêts et des autres moyens de transports de la commune, une carte de membre, un numéro conducteur, des fiches destinations et quelques conseils en prime.

Il n'y a alors plus qu'à se rendre sur l'un des points de ramassage, de présenter la fiche où figure le nom de sa destination, et d'attendre un conducteur équipé de sa veste.

Déjà en place notamment à Saint-Aliphique, ce système regroupe déjà 140 personnes utilisatrices. « C'est aussi une réponse pour les personnes qui n'ont pas les moyens de se déplacer », lâche François Giacchetti Minervi. « Il s'agit là d'un changement des pratiques », précise Emmanuel Ganzel, vice-présidente du PNRC. Il se doit donc peut-être trop argumenter, les résultats ne seront pas immédiats. « En tout cas, dès ce jeudi 21 septembre, une application qui permet de se localiser entre milliautres est disponible sur smartphone.

CAROLINE AMBRE
caroline@pnrc.fr

*Pour plus d'informations, consulter le site rezopouce.fr

JOURNAL DE MILLAU · Jeudi 21 septembre 2017

L'auto-stop sécurisé arrive à Millau GC



Une application mobile permet de mettre en lien auto-stoppeurs et conducteurs.

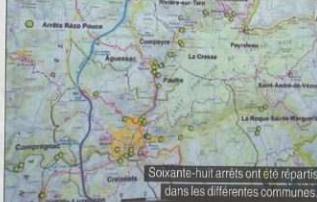
TRANSPORT Le dispositif est déjà bien connu des Saint-Affricains et des Lanzaçiens. Vendredi 15 septembre, Millau Grands Causses est devenue la troisième Communauté de communes du Sud-Aveyron à adopter Rézo Pouce, système d'auto-stop organisé et sécurisé. L'adhésion au dispositif a coûté 4 000€ à la Comcom.

Le reste, c'est le Parc des Grands Causses qui la prend en charge dans le cadre du Territoire à énergie positive. Sur le terrain, les soixante-huit panneaux marquant les «arrêts sur le pouce» sont en train d'être installés dans l'ensemble des communes de Millau Grands Causses. La cité du gant en comptera douze à elle seule, situés aux entrées et sorties de la ville. Aimé Héral, maire d'Aguissac où six arrêts vont être implantés, est convaincu de la future réussite du dispositif. «Nous avons déjà beaucoup de personnes qui faisaient du stop à Aguissac avant l'arrivée de Rézo Pouce, et nous avons beaucoup de demandes à ce sujet».

Cinq minutes d'attente en moyenne

Tout habitant peut dès à présent s'inscrire gratuitement en mairie où un kit lui sera fourni. A l'intérieur, un autocollant à poser sur le pare-brise permet d'indiquer aux auto-stoppeurs que le conducteur a bien signé la charte de sécurité. Le nouvel inscrit se verra également remettre des affiches sur lesquelles figurent les noms des conducteurs qu'il souhaite rejoindre. Après, il n'a plus qu'à tendre le pouce en attendant... pas si longtemps que ça, à en croire les chiffres du Parc des Grands Causses. «Sur le Saint-Affricain où Rézo Pouce est actif depuis quatre ans, le temps d'attente est de cinq minutes en moyenne. Il descend à trois minutes sur l'axe Milau-Saint-Affrique», indique Florent Turisse, directeur des services du Parc. Très à la mode dans les années 70, l'auto-stop est aujourd'hui victime du contexte d'insécurité qui flotte en France, où attendre seul(e) sur le bord de la route peut devenir risqué. Avec son système d'application, Rézo Pouce propose une alternative pleine de fiabilité. Un peu à l'image de Blabbacar qui est parvenu à démocratiser le fait de parcourir les routes en compagnie de parfaits inconnus. Mais il faudra du temps pour initier à l'échelle locale le succès du géant du covoiturage. Sa complémentarité avec l'auto-stop intercommunal ne fait cependant aucun doute. La Comcom et le Parc des Grands Causses veulent désormais lancer une vaste campagne de sensibilisation des habitants. Aujourd'hui, plus de 80% des déplacements domicile-travail sur le territoire de Millau Grands Causses se font en voiture individuelle, avec en moyenne, 1,1 personne à bord. Le Parc des Grands Causses espère atteindre le millier d'inscriptions à Rézo Pouce d'ici un ou deux ans.

T.D.



Soixante-huit arrêts ont été répartis dans les différentes communes.

La cuscute, une plante invasive aux grandes oreilles

Flore. Quatre espèces sont présentes dans les parcelles de luzerne aveyronnaises.

De vastes tapis bruns orangés semblent recouvrir des zones entières dans les parcelles de luzerne... En s'approchant, c'est tout un entrelacs de filaments qui s'offre aux yeux. Mais quel est donc ce végétal encombrant ? Il s'agit de la cuscute, une plante invasive aux mœurs bien particulières, connue en occitan sous plusieurs appellations : la cuscute; la *tortoira* (tourtoiro) et *lo petit*.

Les cuscutes sont un genre de 100 à 170 espèces de plantes parasites, classées aujourd'hui dans la famille des convolvulacées, comme les liserons. De nombreuses espèces attaquent les plantes cultivées. Quatre espèces se rencontrent en Aveyron : la cuscute du thym, la cuscute blanche, parasite de nombreuses espèces, la grande cuscute sur ortie, houblon, armoise... et la cuscute grimpante, sur les hautes herbes des bords de rivière. Les fleurs de cuscute ont des couleurs variant du rose au blanc, en passant par le jaune. Certaines espèces éclosent en début d'été, d'autres plus tard, selon les espèces.

Une plante parasite

Dépourvue de chlorophylle et de racine, cette plante annuelle est incapable de fabriquer les nutriments et de se nourrir en eau toute seule, comme le font la majorité des végétaux. Elle doit donc trouver ces éléments indispensables à la survie chez d'autres végétaux, en les parasitant. Ces végétaux bienveillants sont appelés "plantes-hôtes". La cuscute se développe grâce à des organes sucs, scientifiquement dénommés "haustorium", plan-



■ Les fleurs de cuscute ont des couleurs variant du rose au blanc, en passant par le jaune.

tés dans les vaisseaux conducteurs de sève de ses plantes hôtes. Littéralement vidée, la victime s'affaiblit et finit souvent par mourir.

La cuscute se présente donc sous la forme d'une liane filamentaire qui s'enroule autour des tiges des végétaux infectés. Comment la cuscute s'enroule-t-elle autour de sa proie ? La tige explore ses environs à la recherche d'une tige hôte potentielle en opérant des mouvements de circumnutation. Le mécanisme global de la circumnutation se caractérise par l'association de deux phénomènes : d'une part le mouvement vertical dû à la croissance globale de la tige et d'autre part le mouvement dû à la croissance inégale des zones génératrices de la tige qui induit un mouvement circulaire. L'association des deux mouvements (vertical et circulaire) se traduit par un

mouvement en hélice qu'on retrouve chez les lianes comme le liserons, le houblon etc.

Mais commençons par le commencement... Les graines des cuscutes sont petites (1 à 1,5 mm de diamètre) et sont produites en très grand nombre (2 000 à 3 000 par tige). Bien protégées par une enveloppe "pluristratifiée" très coriace et imperméable, les graines doivent subir les assauts des microorganismes du sol pour germer. Grâce à ses propriétés (dureté et imperméabilité), la graine peut survivre dans le sol 5 à 10 ans, voire plus. La germination peut avoir lieu sans plante-hôte, mais la plantule doit atteindre une plante verte avant 5 à 10 jours pour survivre. Une graine de cuscute donne un individu qui est capable de couvrir à lui seul plusieurs m² de fins filaments. Les chercheurs

ont montré que les plantules se développent en période sèche (à condition bien sûr, que des plantes-hôtes soient à proximité).

Étant donné la durée de vie des graines dans le sol, on comprend que lorsqu'une parcelle de luzerne est parasitée, il est préférable d'éviter le retour de cette plante-hôte aussi longtemps que possible, puisqu'aucune variété ne résiste à ses attaques. La cuscute n'a pas encore dévoilé tous ses secrets et reste un sujet de recherche, d'autant que les enjeux économiques liés à la protection des végétaux sont immenses. Des recherches récentes ont démontré que ce parasite détecte dans l'air des composants chimiques volatils pour trouver son hôte. Si les plantes sont maintenant dotées d'odorat...

PARC NATUREL RÉGIONAL
DES GRANDS CAUSSES

Une hirondelle peut parfois en cacher une autre

Nature. L'hirondelle de rochers est parmi les espèces communes en Aveyron.

La famille des Hirundinidae compte 88 espèces dans le monde. Mais toutes les hirondelles ne « font pas le printemps » ! L'hirondelle de rochers est bien différente. Profitons de la fin d'été où ces deux espèces sont déjà parties vers des pays chauds riches en insectes pour s'intéresser à une troisième espèce : l'hirondelle de rochers. En effet, le départ de l'hirondelle de rochers vers l'Afrique débute en septembre, mais c'est surtout en octobre que se rassemblent et partent la plupart d'entre elles. Elles sont observées en migrations postnuptiales (après la reproduction) jusqu'à début novembre.

Souvent observée en petites colonies

Les quartiers d'hiver des populations françaises se situent probablement de la péninsule ibérique à l'Afrique du Nord. Gibraltar, par exemple, accueille plusieurs milliers d'individus chaque hiver. Certaines populations de *Pygarrhichas leucopterus*, les plus méridionales nichant sur le pourtour méditerranéen, sont sédentaires et ne prennent pas la peine d'effectuer un voyage long et épaisant... Puisqu'il reste de la nourriture à portée de bec, elles décident de rester sur place, ou bien de descendre seulement un peu plus au sud.

L'ironda roquera, ainsi nommée en occitan, se reproduit dans la plupart des pays qui bordent la Méditerranée, au Moyen-Orient et jusqu'au sud de l'Asie. En France, elle niche principalement au sud-est d'une zone allant du nord des



■ Le départ de l'hirondelle de rochers vers l'Afrique débute en septembre.

Alpes (jusqu'à 2 800 m d'altitude) à l'ouest des Pyrénées. Dans notre département, elle est souvent observée en petites colonies, dans les secteurs naturels que l'on devine les mieux adaptés à son mode de vie rupestre, comme les gorges (Aveyron, Lot, Tarn, Dourbie, Vaucluse) et les vallées. Cependant, elle apprécie également les carrières et les édifices tels que les ponts et les clochers. Ces hirondelles sont brunes et non noires et blanches comme ses cousines précédemment citées. L'extrémité de leur queue est tachetée de blanc. Elles sont facilement identifiables d'autant que leur vol s'apparente à une véritable voltige le long des falaises avec des piqûres vertigineuses. Certes, elles sont difficiles à suivre aux jumelles.

Rasant de ses ailes la moindre falaise, l'hirondelle de rochers inspecte chaque fissure où se blottissent insectes et arach-

nides. Elle capture essentiellement des insectes diptères (les "mouches" au sens large) et des papillons. Opportuniste en été, on peut aussi la voir chasser au-dessus de l'eau pour capturer les insectes à leur émergence, lorsque les larves aquatiques se transforment en élégants insectes aériens souvent bien éphémères. Ce sera la première hirondelle à revenir d'Afrique, en février... De quoi tromper les observateurs qui croient le printemps arrivé.

La femelle couve seule pendant quatorze jours

Une fois le lieu de reproduction choisi, falaise ou construction, l'hirondelle construit un nid en demi-coupe fait de boeuf séché garnie de racines, de mousse et de plumes. Il est construit par le mâle et la femelle. Et pas question de risquer la noyade, l'emplacement est soigneusement protégé de la pluie, sous un promontoire

ou une corniche. Les nids à l'intérieur d'une colonie sont espacés d'une dizaine de mètres, petit territoire apparemment défendu par les adultes. La première nichée de quatre à cinq œufs est pondue fin avril ; la femelle couve seule pendant quatorze jours. Les jeunes restent au nid pendant vingt-cinq jours, on dit qu'ils sont "radicoles" ; au contraire, les oisillons, couverts de duvet, qui quittent le nid aussitôt après l'élosion, sont dits "hélitages" comme par exemple la poule, la caisse... On peut observer chez l'hirondelle de rochers une seconde ponte au mois d'août... Pas de répit pour des parents dévoués ! Arrivée en février pour se repartir qu'en octobre, il s'agit bien de l'espèce d'hirondelle passant le plus de temps dans notre région... Méfiance donc : une hirondelle peut en cacher une autre !

PARC NATUREL RÉGIONAL DES GRANDS CAUSSES